

PV REUNION DU 5 SEPTEMBRE 2025

Séance ouverte à 19H30

Présents : MMES Tabareau, Leroux, Moulut

Mrs Marquenet, Maillet, Renault, Vérité

Excuses : Mr Gouriou Patrick donne pouvoir à Mme Moulut

Mme Collet donne pouvoir Alain Vérité

Mme Savatier Mikaelle donne pouvoir à Jérôme Renault

Lecture du PV de la réunion du 11 Juillet 2025, par le Maire, celui-ci est accepté à l'unanimité

Ordre du jour :

01- Choix de l'établissement bancaire pour offre financement travaux de mairie.

Objet : OFFRE DE CREDIT POUR TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

M. Le Maire expose, que le Conseil Municipale a autorisé, en date du 11 juillet 2025, sur délibération n°VV-2025-07-01, le maire à engager les travaux et donc les dépenses des travaux de rénovation de la mairie. Il convient donc pour financer ces travaux d'investissement, d'étudier les offres de crédit proposées par le Crédit Mutuel, la Caisse des dépôts et le Crédit Agricole et de choisir le/les financement(s) adaptés aux besoins de la commune pour la réalisation des travaux de rénovation de la mairie.

Considérant de la nécessité de disposer d'un financement sur le long et court terme pour réaliser les dépenses d'investissement des travaux de rénovation de la mairie ;

Proposition :

Il vous est proposé de choisir parmi les offres proposées par les établissements bancaires et d'autoriser M. le maire à signer tout document se rapportant au projet de financement.

Après études des différentes offres, le maire propose un montage financier en travaillant avec la caisse des dépôts, le crédit mutuel et le crédit agricole, pour un montant emprunté de 470000€, avec les offres suivantes :

AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS :

Demander un prêt à hauteur de 270000€ sur 25 ans,

Avec une phase de préfinancement de 12 mois, qui pourra nous permettre de revoir le montant emprunté sans pénalité pendant cette période,

En taux variable basé sur le taux du livret A +0.5 point, ils nous annoncent une moyenne de 2% sur les 40 prochaines années.

AUPRES DU CREDIT MUTUEL : demander un montant de 200000€

Avec 100000€ à 1.5% taux fixe sur 20 ans

Et 100000€, à 3.55% sur 25 ans, à taux fixe

AUPRES DU CREDIT AGRICOLE :

Prêt relais de 603000€, à 2.52% sur 2 ans

Il vous est proposé de voter pour le montage financier précité ci-dessus :

le conseil municipal accepte à l'unanimité.

02- Approbation du rapport d'activité de la CATV 2024.

Le maire doit communiquer au conseil municipal le rapport de la catv retraçant l'activité de l'établissement.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté Territoires Vendomois,

Il vous est proposé d'approuver le rapport d'activités 2024 de la communauté d'agglomération Territoires Vendômois

Adopté à l'unanimité

03- Approbation du devis réactualisé de TEPCONCEPT (travaux mairie).

Objet :

M. Le Maire explique que l'entreprise TEPCONCEPT, qui a été choisi pour réaliser les travaux de l'élévateur PMR (travaux de rénovation mairie), a réactualisé son devis suite à la forte demande du produit sur le marché.

Le montant du devis réactualisé s'élève à 17 000 € HT.

Proposition :

Il vous est proposé d'accepter le nouveau devis de TEPCONCEPT d'un montant de 17 000 € HT pour la réalisation des travaux de l'élévateur PMR (travaux de rénovation de la mairie). Et d'autoriser le maire à signer ce devis.

Le maire a eu plusieurs échanges avec l'Entreprise TEPCONCEPT pour minimiser le surcout de cet élévateur, celle-ci a accepté de valoriser seulement de 1050€, au lieu de 1500€

Philippe Marquenet fait remarquer qu'il faudra être vigilant, à l'avenir, sur les délais de validité des devis qui nous sont remis, car dans cet exemple, 4 mois de délais, c'est illogique vu que des travaux de mairie sont forcément bien plus long que ça...

Le conseil donne l'accord au maire pour signer ce nouveau devis.

04- Questions diverses

- Projet de mise en place de plaques émaillées, pour mettre en valeur certains endroits remarquables sur le village, les représentants « il y a 100 ans » financées, par l'association de la balade Casthéopolitaine. 15 plaques seront installées dans le village.

La mairie prendrait à sa charge les couts d'installations de ces plaques.

Il faut maintenant qu'une commission se mette en place pour aller voir sur chaque endroit, le droit à poser cette plaque, par rapport à la propriété et l'accès aux visiteurs. Jérôme renault et jean jacques Maillet vont se réunir avec les membres de l'association

- Philippe Marquenet fait un point sur l'avancée du projet de l'installation des panneaux photovoltaïques. Certains éléments de la faune et la flore relevés, vont réduire la superficie possible d'installation du parc des panneaux, ce qui va réduire les revenus envisagés par ce projet, pour la commune.
Alain vérité et Philippe Marquenet ont réussi à obtenir un revenu supplémentaire qui serait accepté sous condition d'allonger leur durée d'exploitation. Cette solution ne leur parait pas acceptable, et ils vont à nouveau discuter avec notre partenaire pour obtenir de meilleures conditions. Il y a 3 jours, il nous a été annoncé que la DRAC allait faire des recherches archéologiques sur le site., qui se fera après l'obtention du permis de construire.

- Jérôme Renault évoque le chemin de la vallée aux clercs qui a refaire, car très abimé par les orages successifs, une protection pour la vitre du tracteur est à envisager pour éviter qu'elle soit régulièrement cassée,
- Anita Moulut parle du comice agricole qui va avoir lieu sur la commune de TREHET-VALLEE DE RONSARD, les 20 et 21 Juin 2026. Les communes voisines sont associées, si elle le souhaite à participer à l'organisation de cet évènement.
- Pèlerinage le dimanche 14 Septembre 2025
- Rappel de la cérémonie d'ouverture de la collecte du PRIEURE le samedi 20 Septembre à 11H
- Rappel de la cérémonie des AFN le dimanche 21 Septembre à 12H

Séance levée à 21H